



# Orthographe

## ou ortografe?

■ **André CHERVEL**, ancien enseignant, auteur de *L'orthographe en crise à l'école. Et si l'histoire montrait le chemin?* (propos parus dans *Le Monde* 2 du 6 décembre 2008):

*"Nous sommes aujourd'hui clairement face à une crise de l'orthographe. Il semble qu'il y ait eu un apogée de sa maîtrise pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle mais une baisse de niveau s'est amorcée durant la seconde moitié et s'est accélérée ces vingt dernières années. D'une manière générale, la maîtrise de l'orthographe est moins valorisée. Elle est en train de devenir une pratique d'élite, et du même coup, un handicap social pour ceux qui ne la maîtrisent pas. S'il fallait enseigner à tous l'orthographe actuelle, le coût serait énorme. Pourtant, une orthographe commune à tous les Français est indispensable. Elle s'est en fait transformée d'elle-même entre 1650 et 1835. Au départ, elle était d'une telle difficulté que l'apprentissage direct de la lecture était à peu près impossible. Elle devait donc se simplifier pour que les larges masses puissent apprendre à lire. Il faut voir les réformes comme des évolutions naturelles qui ne suscitaient aucune polémique. L'orthographe n'était pas figée comme aujourd'hui. Mais d'un seul coup, vers 1835, ce mouvement de réforme s'est arrêté et les maîtres d'école se sont mués en instituteurs ne jurant plus que par l'orthographe. Ce sont eux qui ont fait échouer la simplification lancée auparavant. Aucune réforme n'a plus abouti depuis. Même la dernière, de 1990, n'a quasiment pas été appliquée en France, sans doute parce qu'elle touchait trop peu de choses. Pour réussir, il faut qu'une réforme soit visible. Les nouvelles générations et leurs maîtres ont besoin d'une didactique fondée sur des règles*

**Faut-il simplifier l'orthographe? Quatre réponses à cette question de "bon sens"...**

*simples, claires, dépourvues d'exceptions. Il faut réduire le nombre de règles à mémoriser. Par exemple, on pourrait supprimer les doubles consonnes inutiles, de même que les lettres grecques, en abandonnant tout souci de l'étymologie... L'impact de la réforme ne s'arrête pas aux seuls mots touchés: il n'y a plus ce sentiment d'insécurité face à une orthographe difficile, voire imprévisible. Il faut que tous les jeunes, dans l'avenir, maîtrisent une orthographe simplifiée. Et la contrepartie de la réforme, c'est le retour à un enseignement rigoureux. Il faut réformer pour pouvoir enseigner".*

■ **Jean-Luc VANSCHÉPDAEL**, responsable du secteur "français" pour l'enseignement secondaire catholique:

*"Je suis favorable à une simplification de l'orthographe française, pour la sauvegarder, assurer son enseignement et donc sa maîtrise. L'orthographe française reste l'une des plus difficiles au monde et, à en croire diverses enquêtes, le niveau de maîtrise semble baisser depuis ces 20 dernières années. La compétence orthographique (re)devient ainsi un facteur d'exclusion sociale, sa non-*

maitrise un frein à l'écriture et à la lecture. Face à cette situation, deux solutions. Le retour en arrière: l'orthographe redevient la discipline reine de l'école et on y consacre «au moins une heure par jour pendant la majeure partie de la scolarité» (selon les estimations d'A. CHERVEL)... au détriment des autres disciplines et des compétences d'écriture et de lecture de nos élèves.

Autre solution, simplifier l'orthographe comme l'ont fait sans complexe nos voisins européens. L'histoire montre en effet que tous les systèmes d'écriture au monde ont évolué vers l'économie et l'efficacité ou ont disparu faute d'adaptation<sup>1</sup>. Faute d'une simplification cadrée par des réformes, notre orthographe risque bien d'évoluer toute seule et de manière anarchique. Contrairement au passé encore récent, l'écrit imprimé et sa diffusion sont aujourd'hui entre les mains de tout qui possède un ordinateur, une imprimante, une connexion Internet... et les erreurs se diffusent. Certains usages erronés, à force de se généraliser, pourraient devenir norme.

Les rectifications orthographiques de 1990, réanimées par la récente circulaire du Ministre DUPONT et traduites en sept règles générales, ont eu le mérite de nettoyer l'orthographe lexicale de certaines anomalies – pour ne pas dire erreurs – orthographiques. La réforme(tte) de 1990 a eu pour défaut de concerner un nombre trop limité de mots, de s'attaquer essentiellement à l'orthographe d'usage et de manquer de courage politique quant à une norme claire de référence. Le coût de l'adaptation pour l'utilisateur, la crainte d'être soupçonné de faire des erreurs étaient supérieurs aux bénéfices escomptés. Ceci explique sans doute le demi-succès/échec de la réforme. Aujourd'hui, la situation est plus claire: les graphies rénovées deviennent la norme à enseigner, les logiciels orthographiques se sont adaptés aux rectifications.

Une réforme de plus grande ampleur, aux bénéfices plus substantiels, mise en œuvre simultanément dans les pays francophones, serait sans doute à même de convaincre une majorité d'enseignants, d'éditeurs et d'utilisateurs. Celle-ci devrait non seulement toucher l'orthographe lexicale (suppression des doubles consonnes inutiles à la prononciation, abandon des lettres étymologiques grecques – parfois fausses – ne faisant plus sens pour la majorité des utilisateurs...) mais, surtout, se centrer sur l'orthographe grammaticale, source majeure des erreurs. L'adoption de règles simples, productives et conformes au système orthographique du français pourrait grandement simplifier certains accords. L'invariabilité du participe passé avec avoir, par exemple, devrait être de mise au nom de la règle générale d'accord du verbe avec le sujet (et non avec le complément). Les règles actuelles et leurs nombreuses exceptions mettent à mal la règle générale. Contrairement à l'adage, l'exception ne confirme pas la règle, mais l'invalidé".

■ **Georges LEGROS, président de la "Commission Orthographe" du Conseil de la langue française et de la politique linguistique, et professeur émérite aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur:**

"Je suis favorable à une vraie réforme de l'orthographe, qui est inutilement compliquée. Cela pèse lourd sur l'en-

seignement-apprentissage du français écrit et, plus tard, sur les usagers adultes, dont on ne cesse de déplorer le manque de maîtrise de l'orthographe actuelle: quand la règle est à ce point inaccessible au plus grand nombre, il faut la changer, sauf si on veut en faire un instrument de discrimination sociale.

Les rectifications de 1990 sont un pas dans la bonne direction, mais un pas beaucoup trop timide pour résoudre vraiment les plus gros problèmes des usagers. Le Conseil de la langue française et de la politique linguistique le soutient néanmoins, dans l'espoir qu'elles contribueront à modifier un peu les mentalités et à faire avancer l'idée de réforme, à laquelle la tradition française est si fermée.

Il est donc évident qu'il faut aller nettement plus loin, notamment sur les pistes que signale CHERVEL, mais aussi sur d'autres (comme l'accord du participe passé, par exemple). Deux groupes (au moins) y travaillent actuellement, à Bruxelles et à Paris, mais il est bien difficile, jusqu'à présent, de mettre en œuvre une collaboration internationale des organes compétents.

En ce qui concerne les écoles, les récentes circulaires ministérielles, édictées à la suggestion du Conseil de la langue française et de la politique linguistique, sont, là encore, un premier pas précieux, mais sans doute insuffisant. Il faut les accompagner d'autres mesures, comme le demandait le Conseil: préparation des enseignants en formation initiale et continuée, adoption de la nouvelle orthographe dans les manuels scolaires, progrès de celle-ci dans l'usage extérieur à l'école (par exemple, dans les documents administratifs ou dans la presse)... À cela aussi notre Conseil travaille en ce moment, mais ses forces sont limitées: patience, donc!".

■ **Cécile LADJALI, auteur de Mauvaise langue, Seuil, 2007:**

"Un mot à l'orthographe compliquée n'est pas le fruit du hasard; cela obéit à une histoire. Simplifier, c'est faire table rase, c'est couper le lien entre un passé et un présent. Or, les élèves ont besoin de savoir d'où viennent les choses, cela les rassure. Quand je leur explique l'étymologie, les choses perdent de leur étrangeté, de leur mystère. C'est aussi amusant de savoir. Et ce n'est pas parce qu'on va simplifier que les élèves ne commettront plus de fautes. Faire des fautes, c'est leur façon de se positionner par rapport au monde, à la culture, aux adultes. C'est une forme de signature. Leurs erreurs sont simples à corriger. Il faut travailler avec eux le statut du langage, montrer l'importance de posséder une langue normée pour pouvoir s'affirmer et trouver sa place. Je suis très étonnée et perplexe par cette proposition qui vient pourtant de quelqu'un qui connaît bien la langue". ■

BRIGITTE GERARD  
ET FRANÇOIS TEFNIN

1. Lire, par exemple, M. FAYOL et J.-P. JAFFRE, *Orthographe*, PUF, 2008.